

que n'importe qui dans cette Chambre et, encore une fois, je ne comprends pas son attitude.

L'hon. M. OLIVER: Je suis également incapable de comprendre l'attitude que prennent le ministre des Finances et le ministre des Chemins de fer. Quand cette question est venue devant la Chambre, j'ai demandé pourquoi ces rails avaient été pris à Jasper-Pass, quand on pouvait en prendre beaucoup plus près de la côte de l'Atlantique. La raison qu'on m'a donnée, c'est que ces rails ont le même forage que ceux dont on se sert au front. Le ministre a expliqué qu'ils avaient été pris sur le Grand-Tronc-Pacifique et non sur le Nord-Canadien, qui est parallèle et très rapproché, parce que les rails du Nord-Canadien ne sont pas forés de la même manière pour recevoir les boulons et relier les deux extrémités des rails au moyen d'éclisses.

Les renseignements qui me sont parvenus de France et le simple bon sens me permettent de dire que cette raison n'en est pas une. Ces explications n'ont pas le sens commun et n'auraient jamais dû être données à la Chambre par un ministre de la couronne. Premièrement, ces rails ont été enlevés à Jasper-Pass, à 2,500 milles de l'Atlantique, quand on aurait pu tout aussi bien les prendre à deux ou trois cents milles d'un port de mer. Deuxièmement, ils ont été pris sur la voie du Grand-Tronc-Pacifique, sur l'embranchement de Jasper-Pass, quand il y avait, tout près, le Nord-Canadien avec des rails exactement semblables sur une voie moins bien nivelée que celle du Grand-Tronc-Pacifique. Pour prendre les rails du Grand-Tronc-Pacifique, et non ceux du Nord-Canadien, on a donné comme prétexte—je dis prétexte—qu'il y avait écart d'un demi-pouce entre les points de forage et que par conséquent on ne pouvait pas les utiliser en France.

Lorsqu'un ministère censé sérieux se sert d'un tel raisonnement devant la Chambre, j'ai droit, je le déclare, de révoquer sa sincérité en doute et de dire que ces rails n'ont pas été enlevés et envoyés en France parce qu'on avait plus besoin là-bas de ces rails que d'autres.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Pourquoi les a-t-on enlevés?

L'hon. M. OLIVER: Parce que le dessein du ministère était de ruiner l'entreprise, et pour nulle autre raison. A-t-il jamais déposé sur le bureau la demande de ces rails par le gouvernement anglais? Non, jamais.

M. BRADBURY: Pourquoi les aurait-on envoyés s'ils étaient inutiles?

L'hon. M. OLIVER: Je ne saurais comprendre pourquoi le ministère fait certaines choses. Il a motivé sa conduite par des balivernes.

M. BRADBURY: Mon honorable ami ne devrait pas dire que ce sont des balivernes.

L'hon. M. OLIVER: Ce sont des balivernes, je le déclare, que de dire qu'il a fallu prendre des rails du Grand-Tronc, plutôt que des rails du Nord-Canadien, parce qu'il y avait un pouce de différence dans l'alésage.

M. BRADBURY: Cette différence est importante.

L'hon. M. OLIVER: On m'apprend du front qu'on relie toutes sortes de rails différentes.

L'hon. M. GRAHAM: On en relie.

L'hon. M. OLIVER: Et l'on peut en relier. Le bon sens me dit qu'au front, on n'a pas besoin de rails d'acier de 80 livres, lorsqu'on peut obtenir des rails de 80 livres, ou des rails plus légers. Tout homme sensé le dirait au ministre, et le ministre a une piètre idée de l'intelligence de la députation et du public, lorsqu'il ose leur dire que ces rails ont été enlevés parce qu'il le fallait dans l'intérêt des alliés qui luttent sur le sol français. Et quand je lui demande ce que coûtera...

M. HANNA: Mon honorable ami ne sait-il pas que la commission des chemins de fer a ordonné l'enlèvement de ces rails. Or, la commission doit savoir ce qu'il y a de mieux à faire en l'occurrence.

L'hon. M. OLIVER: Je ne dois pas alléger à la commission des chemins de fer. Elle est la créature du Parlement—du présent ministère.

M. HANNA: Elle vous serait très reconnaissante de vos paroles.

L'hon. M. OLIVER: Je les répéterais volontiers n'importe où. Le Parlement n'est pas sous la dépendance de la commission, mais celle-ci lui est subordonnée. Le Parlement ne l'a pas autorisée à exprimer son avis quant à l'endroit où les rails devraient être enlevés. C'est le ministère canadien qui est responsable de leur enlèvement.

M. HANNA: L'honorable député ne pense-t-il pas que la commission était bien en mesure de dire où les rails devraient être pris?